



AVIS DE MOTION

Municipalité de Natashquan
Province de Québec

Avis est donné par Cindy Carboneau, conseillère, que la Municipalité de Natashquan prendra en considération, pour adoption, le projet de règlement R-2026-001 qui établit les niveaux de taxation pour l'année 2026.

Le projet propose de reconduire les taux de taxations foncières de l'année 2025 pour toutes les catégories d'immeubles.

Il en va de même avec les tarifs pour l'eau, la collecte des déchets et les services municipaux.

Ainsi, pour cette dernière année du rôle d'évaluation triennal, les comptes de taxes demeureront inchangés pour tous les contribuables.

Benoit Léger
Benoit Léger, greffier-trésorier